



COMMISSION NATIONALE HUMANISME

30^e CONCOURS D’AFFICHES DE LA PAIX DU PRIX INTERNATIONAL LIONS 2017-2018

GUIDE À L’USAGE DU CLUB

1 - Thème

« QUEL AVENIR POUR LA PAIX ? »

2 - Préambule

Ce document est extrait des fiches de la trousse du Concours des Affiches de la Paix disponible auprès du Service de la vente des fournitures de Clubs du Lions Clubs International à Oak Brook.

3 - Comment démarrer

- 3-1 - Nommer un chargé de Mission du Concours d’Affiches de la Paix pour le Club.
- Il sera l’interlocuteur de l’école pour toutes les questions relatives au Concours d’Affiches de la Paix.
 - Votre Club peut aussi nommer une Commission pour gérer le Concours.
- 3-2 – Étudier les fichiers :
- Le guide à l’usage du Club.
 - Le règlement à l’usage de l’école.
 - L’étiquette à coller au verso de l’affiche gagnante.
- 3-3 – Connaître le rôle du District
- Le District achète quelques trousse originales à Oak Brook, dès le mois de janvier.
 - Le Responsable du Concours d’Affiches de la Paix fait connaître, dès février, l’existence et le thème de l’année aux Clubs de son District.
- 3-4 – Connaître le rôle du chargé de Mission du Concours d’Affiches de la Paix du Club.
- Dès février, le chargé de Mission du Concours d’Affiches de la Paix du Club prend contact avec les Établissements scolaires de sa région pour présenter le

concours.

- Courant octobre, il rappelle aux Établissements scolaires participant au concours la date limite du 10 novembre.

3-5 – Aviser le Responsable du Concours d’Affiches de la Paix du District, par courriel, de la participation au concours de votre Club.

3-6 – Organiser la sélection des Affiches de la Paix

- Les affiches doivent être présélectionnées par un jury compétent au niveau de chaque Établissement scolaire. Une sélection sera organisée au niveau du Club afin de limiter **à un lauréat par Établissement scolaire**.
- Les affiches sont évaluées, à chaque niveau de sélection, selon trois critères :
 - l’originalité,
 - la qualité artistique,
 - l’expression du thème.
- Les jurys chargés de choisir la meilleure affiche, à chaque étape de sélection, seront formés de trois professionnels de l’Enseignement ou de la Communication. **Les décisions des Jurys sont sans appel.**
- Le Jury districte pourra avoir pour mission de sélectionner trois affiches afin qu’elles puissent participer au Prix du Public des Affiches de la Paix lors du Congrès de District de Printemps suivant.
- Début octobre, le Délégué Humanisme du District rappelle aux Clubs qu’ils doivent faire parvenir **avant le 15 novembre**, une seule affiche par Club au Délégué Humanisme de District.
- Vers le 20 novembre, ce Délégué rassemble les Affiches de son District et organise un jury qui aura pour mission de choisir le lauréat de District. Ceci afin que le Gouverneur remette l’affiche gagnante au District Multiple, avant le 1^{er} décembre. L’affiche gagnante sera munie au verso de l’étiquette officielle dûment remplie.

3-7 – Annoncer le gagnant au niveau de votre Club

- Généralement l’établissement scolaire propose d’organiser une petite cérémonie et convie les officiels du Club à la remise de prix au lauréat.
- Saisir l’opportunité pour inviter des journalistes à cette remise de prix, afin de sensibiliser la Cité aux activités de votre Club.

Paris, le 24 Août 2017

GOUVERNEUR
Responsable
de la Commission nationale Humanisme
2017-2018

Anne TERRIBLE
District Sud

PRÉSIDENT
de la
Commission nationale Humanisme
2017-2018

Yvette GOUX
District Centre-Est

**30^e CONCOURS D’AFFICHES DE LA PAIX
DU PRIX INTERNATIONAL LIONS 2017-2018**

ANNEXE – PLANNING DESTINÉ AUX CLUBS

- **Dès la rentrée scolaire de septembre**, contacter les Établissements scolaires de votre région pour présenter le concours avec le règlement de l’année précédente (qui ne diffère guère d’une année sur l’autre – seul le thème change).
- Rappeler que ce concours s’adresse à une personne et non à un groupe (voir règlement ci-dessus).
- Dès le mois de **février**, reprendre contact avec les Établissements scolaires pour leur indiquer le **thème de l’année 2017-2018** : « **Quel avenir pour la Paix ?** ». Chaque Établissement scolaire doit vous remettre un dessin sélectionné, pour le 10 novembre, au plus tard.
- Courant **octobre**, rappeler aux Établissements scolaires qu’ils doivent remettre le dessin sélectionné pour le **10 novembre 2017**.
- Remettre l’affiche sélectionnée par le Club au Délégué Humanisme de District **avant le 15 novembre 2017**.
- Vers le **20 novembre**, le Délégué Humanisme de District récupère les Affiches de son District (1 affiche par Club) et organise un jury professionnel qui aura pour mission de choisir le lauréat de District.
- L’affiche du lauréat de District sera transmise au Gouverneur pour envoi à la Maison des Lions de France, avant le **1^{er} décembre 2017**.
- La Maison des Lions de France envoie l’affiche lauréate à Oak Brook, **avant le 15 décembre 2017**.
- **1^{er} février 2018** : publication des résultats au niveau international.